

le magazine de
la Creuse



DOSSIER
**Commerce
de proximité**

La tour de Bridiers sauvée par l'insertion



INITIATIVES



RACINES

Ahun ou le patrimoine à la "fac"



CULTURES

Bistrots d'hiver, concert à l'auberge



Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Pascal BOURDOIS, Christian LAURANCE,
services du Conseil Général
Photos :
Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression :
Les Nouvelles Presses du Massif Central,
BP 85, 23002 GUERET Cedex
Tél. : 05.55.41.14.33. - Fax : 05.55.41.14.34.

Distribution : La Poste.
Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,12 € (0,77 F) par habitant.

**UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ?
Quatre possibilités**

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ? "Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05.44.30.23.26. ;
- par fax : 05.44.30.23.29. ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

**Clin d'œil :
un conte merveilleux**

S'il vous reste quelque argent après les fêtes de fin d'année, lisez "Le merveilleux voyage en France d'Omar ben Alala et autres contes du futur", de Gérard Senneville (éditions de Fallois). Au beau milieu du 7^{ème} millénaire, bien après quelque chose comme la fin du monde et sa renaissance, la Chine redécouvre sous les décombres de son lointain occident les traces d'une civilisation ancienne : la France. Force fouilles et déductions très scientifiques amènent les savants de cet avenir incertain à penser que Guéret, était la capitale de cet empire peuplé d'individus "appelés indifféremment Français ou Creusois". On s'accordera volontiers le temps de cette agréable lecture, bien éloignée de la prochaine étape de la décentralisation "à la française".

4 / DOSSIER

**Commerces et services
de proximité**



- 4-5 /**
• A deux pas de chez moi
- 6-7 /**
• Table des saveurs et pompe à essence
- 8-9 /**
• On voulait changer de vie

10 / ACTIONS

**10 / 11
ENFANCE FAMILLE
• Une passerelle
vers la vie**



**12 / 13
COLLÈGE
MARTIN NADAUD
• Aller en cours
en toute sécurité**



**14 / 15
• Comment fait-on
une route ?**



18 / RACINES



**18 / 19
IUP D'AHUN
Notre passé
c'est leur
avenir**

16 / INITIATIVES

**16 / 17
TOUR DE BRIDIERS
Une nouvelle
jeunesse**



20 / CULTURES

**20 / 21
La tournée
des bistrots
d'hiver**

**22 / 23
Sardent, l'âge
tendre
du théâtre**



Terre d'accueil



Les lois Mauroy - Deferre de 1982-1983 ont marqué un tournant décisif dans l'organisation des pouvoirs en France. Nul, Face à l'âpreté des relations dans les grands centres urbains, il existe encore des espaces où entreprendre signifie préserver une authentique qualité de vie. La Creuse est un de ces territoires. Mais il ne suffit pas de le dire, il faut aussi s'en donner les moyens.

Le Conseil Régional du Limousin a très clairement érigé en priorité la politique d'accueil, afin d'endiguer le phénomène de dépopulation qui frappe nos territoires depuis de nombreuses années.

Le Conseil Général de la Creuse accompagne cette ambition, qui représente le seul choix d'avenir réaliste. Notre collectivité joue également son rôle en aidant les projets de reprises ou d'implantations d'activités de services et de commerces, qui constituent le ferment indispensable au maintien de la vie dans nos bourgs et nos villages. Dans leurs champs d'intervention respectifs, d'autres partenaires institutionnels, comme les chambres consulaires, participent à ce mouvement, en apportant leur appui technique aux porteurs de projets.

Le dossier consacré aux commerces et services de proximité dans le n°6 du Magazine de la Creuse explique les dispositifs mis en place et montre, à travers certains témoignages, combien ces actions sont pertinentes, mais aussi combien les Creusois savent être persuasifs et accueillants avec ceux qui ont choisi de partager leur vie.

Entreprendre, c'est aussi rallumer la flamme de la convivialité dans nos auberges de campagne comme sait si bien le faire l'association Pays Sage avec ses Bistrots d'Hiver. C'est puiser dans nos racines la sève de la modernité comme le fait l'IUP d'Ahun en dispensant une formation universitaire de haut niveau dans le domaine de la valorisation du patrimoine rural.

Entreprendre, ce sera encore et toujours la volonté du Conseil Général de la Creuse en 2003, avec, par exemple, un grand chantier comme celui du développement de l'accès à la téléphonie mobile, qui permettra d'améliorer le mieux-vivre de tous les Creusois et de renforcer l'attractivité et la compétitivité de notre département.

Bonne lecture et meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général



COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

"À deux pas

de chez moi"

La première forme d'aménagement du territoire est l'activité humaine.

Face à la dépopulation de nos territoires, le maintien des services et commerces de première nécessité constitue un défi. Différents partenaires institutionnels le relèvent ensemble pour favoriser la reprise des activités artisanales ou commerciales en désherence. En écho, ils reçoivent l'enthousiasme de ces "néos" séduits par le retour à l'essentiel.

Contre vents et marées. Il y a ceux qui ont choisi de "rester au pays", parce qu'ils y ont leurs racines et leur horizon. Il y a ceux qui ont décidé de "changer de vie", parce que les lumières de la ville ne suffisent pas à éclairer toute leur existence. Ruraux "de sang" et ruraux "de sol" unis en une même identité, celle de l'essentiel. Ensemble pour faire la Creuse de demain, famille traditionnelle et néanmoins recomposée.

Il y a belle lurette, un siècle, que la Creuse et le Limousin voient baisser leur population. Et bien des années que s'impose la nécessité d'accueillir de nouveaux habitants. Un peu moins longtemps que les grandes villes sont devenues invivables à beaucoup, mais le phénomène est réel. Anglais, Hollandais ou Parisiens continuent de lorgner sur telle ferme creusoise pour en faire un lieu de villégiature. Mais d'autres cherchent aujourd'hui plus qu'un pied-à-terre pour les vacances : une nouvelle terre, pour une nouvelle vie.

proximité. Mais ils constituent un élément essentiel de structuration du territoire. En cela, les aides régionales rejoignent d'autres volontés.

Les compagnies consulaires, particulièrement la Chambre de Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie, ont depuis longtemps vocation à favoriser l'implantation ou la reprise d'activités commerciales et artisanales. Chez l'une le réseau ARTER (Artisanat Transmission et Reprise), chez l'autre son cousin Transcommerce proposent une offre d'affaires à reprendre, des services entre cédants et repreneurs, un accompagnement des porteurs de projets, etc. Et le souci d'assurer la pérennité du tissu économique local amène naturellement à chercher les candidats où ils se trouvent, c'est-à-dire de plus en plus hors des frontières départementales.

Quand l'initiative privée n'a pas suffi

Dans son registre, le Conseil Général contribue lui aussi à cette œuvre collective, à travers un système d'aides, en premier lieu aux communes et communautés de communes porteuses d'un projet de reprise. Très souvent, en effet, la dévitalisation des campagnes amène les collectivités à se substituer à l'initiative privée, à tenter ce que la loi naturelle de l'offre et de la demande n'a pas permis de satisfaire. Car on peut avoir un bon projet, un certain savoir-faire, sans disposer des moyens suffisants pour racheter la totalité d'une affaire. Là, se lancer dans des murs appartenant à une municipalité, c'est voir son projet se matérialiser ; et pour la population, c'est voir son besoin satisfait. Le Département travaille également en partenariat avec une association, le SICLER, qui a fait de l'installation en zone rurale d'artisans et de commerçants sa spécialité, depuis 1969. Un partenariat contractualisé, avec des objectifs quantifiés à la clé.

Tous ces dispositifs contribuent à maintenir, voire à développer de la vie dans nos territoires. Avec l'apport de populations nouvelles qui savent dire leur enthousiasme aux Creusois qui ont su les accueillir.

L'addition de volontés

Du coup, les besoins des uns trouvent écho dans les désirs des autres. Qu'importe que le boulanger ou le boucher arrive du Nord ou de quelque autre région : il sera le boulanger ou le boucher du village, parce qu'il aura rallumé une vitrine éteinte et prolongé la vie. Evidemment, ces rencontres ne se font pas toutes seules. Elles résultent aussi de l'addition de volontés. Celle, tout d'abord, du Conseil Régional du Limousin, qui a clairement identifié l'accueil d'habitants et d'activités comme une de ses grandes priorités en lançant un programme global d'actions en 1999. Les études prospectives Limousin 2007, puis Limousin 2017, avaient souligné l'impérieuse nécessité pour la région "d'accroître son potentiel humain". Et les Limousins eux-mêmes en avaient parfaitement conscience : selon une enquête d'opinion, 92% d'entre eux estimaient que la région devait, pour son avenir, accueillir de nouveaux habitants. La politique d'accueil de la Région est évidemment beaucoup plus vaste que les seuls commerces et services de



13-15 juin : 2^{ème} Foire à l'installation en milieu rural

Forte du succès rencontré en 2001 pour la première édition, la Foire à l'installation en milieu rural se déroulera de nouveau du 13 au 15 juin prochain, au Palais des Expositions de Limoges. Créée par le Conseil Régional du Limousin, cette manifestation est organisée en partenariat avec le CNASEA et le Collectif Ville - Campagne, avec le soutien du Commissariat à l'Aménagement et au Développement du Massif Central et de la Caisse des Dépôts et Consignations. Lors de la première édition, une centaine de territoires représentant 11 régions françaises ont participé et renseigné près de 3.000 candidats à la recherche d'une nouvelle vie en zone rurale. Pour le Conseil Régional du Limousin, cette manifestation est une occasion d'affirmer sa politique d'accueil et de donner aux candidats à l'installation tous les renseignements utiles à la réussite de leur projet.

502 maires ruraux sondés

Tout ne tient pas dans la seule volonté de développer une politique d'accueil. Il faut aussi se donner les moyens de mesurer ses effets. C'est la raison pour laquelle les organisateurs de la Foire à l'installation en milieu rural ont demandé à Ipsos de mener une enquête nationale auprès de 502 maires de communes rurales de moins de 2.000 habitants.

Il en ressort qu'une majorité (73%) considère comme un enjeu majeur la venue de nouveaux habitants. Toutefois, ils ne sont pas massivement passés des intentions aux actes : 43% ont engagé des actions, 12% en sont au stade de la réflexion et 45% n'ont encore rien engagé. Le plus souvent, c'est le manque de moyens (44%) qui est mis en avant.

Même si 30% des maires ruraux ne souhaitent pas importer les problèmes urbains (stress, incivilité), s'ils craignent de devoir répondre à des demandes excessives en termes d'équipements et de services, ils constatent que les habitants de leurs communes sont favorables (53%) ou neutres (36%) à l'installation de citadins à leurs côtés. Pour 77% des maires interrogés, l'installation de citadins à la campagne est perçue comme un phénomène de société. Les organisateurs de la Foire à l'installation en milieu rural veulent d'ailleurs le vérifier avec un second volet de cette enquête d'opinion au printemps, qui sera dirigé vers les citadins à la recherche d'une nouvelle vie et vers ceux qui ont déjà fait ce choix.

Table des sa veurs et pompe à essence

CONSEIL GENERAL

De l'aide aux communes...

Dans le cadre de ses aides économiques, le Conseil Général apporte une contribution financière non négligeable aux projets communaux en faveur des commerces et services de première nécessité. Ce type d'aide s'adresse exclusivement aux communes de moins de 2.000 habitants ou aux structures de coopération intercommunale qui, afin de faire face à la carence de l'initiative privée, construisent ou aménagent des locaux destinés à accueillir un commerce ou un service de première nécessité disparu de la commune (distribution de produits alimentaires, cafés restaurants, stations service, coiffeurs, etc.). La carence de l'initiative privée est évaluée au cas par cas, en fonction du périmètre de la zone de chalandise nécessaire à la rentabilité du projet.

L'aide du Conseil Général est apportée de deux manières : d'une part une subvention de 15% du coût hors taxes des travaux, avec un montant maximum de 18.000 € ; d'autre part 10% d'avance remboursable sur une période de 10 ans, d'un montant maximum de 12.000 €. Sur les cinq dernières années (1998 à 2002), le Conseil Général a aidé 24 projets, dont 11 rien que sur les deux dernières années, pour un montant total de plus 276.000 € de subventions et plus de 178.000 € d'avances remboursables. Soit au total près de 3 millions de francs d'aides à l'implantation de commerces de première nécessité.

... à l'aide aux particuliers

Le Conseil Général aide également les entreprises artisanales, commerciales et de services inscrites au registre du commerce ou des métiers en Creuse (à l'exception des sociétés civiles immobilières, des activités de commerce traditionnel dont la surface de vente est supérieure à 300 m² et qui sont liées à une enseigne nationale, des banques, assurances, agences immobilières et de toutes activités libérales). L'aide concerne les investissements professionnels visant à une modernisation de l'entreprise (investissements immobiliers, acquisition de véhicules de tournée ou véhicules ateliers, etc.). Elle prend la forme d'une bonification d'intérêt à hauteur de 50% du taux proposé par la banque, avec un taux plancher et un taux plafond et sous réserve d'un apport personnel représentant au moins 20% des investissements.

À Magnat-l'Etrange, d'aucuns diraient qu'on n'est plus très loin du "bout du monde". On peut pourtant y trouver de l'essence et s'asseoir à une bonne table. Le commerce et le service de proximité version "municipale".



Une station-service perdue sur le Plateau : pas de marque, elle est municipale et fonctionne avec une carte bancaire.

Quand il y a carence de l'initiative privée, il reste l'esprit de groupe. En l'occurrence le lien que tissent entre eux, pour se tenir au chaud de l'essentiel, ceux qui sont restés "là-haut". À Magnat-l'Etrange, c'est la municipalité qui a forcé le destin, arrêté l'inéluctable.

"On n'avait plus de restaurant. On avait tenté une boulangerie, ça n'a pas marché. On a essayé de relancer un restaurant". Lucien Mestat, le maire, vous dit ça comme il vous dirait "on l'a fait parce qu'on estimait devoir le faire". Sans en rajouter. Il vous parle en vous observant entrer dans l'histoire, partager un bout de la vie de Magnat. Là-haut, c'est "donnant - donnant". Un peu comme pour le choix du candidat : la commune, propriétaire du bâtiment, finançait les travaux d'aménagement du bar et du restaurant ; le candidat finançait le matériel. "On a cherché quelqu'un par voie de presse. On voulait trouver quelqu'un du coin".

"Je gagne moins mais j'ai moins de besoins"

Enfin, c'est un "néo" qui a été pris. Marc Baillon avait acheté un ancien moulin, à Poussanges. Coup de cœur pour la Creuse. Une affaire dans l'Oise, à Chantilly. Et l'envie de changer de crèmerie. "Là-bas, c'étaient de grosses rentrées d'argent, mais un bénéfice net très moyen. Et puis, surtout, c'est la hargne, la violence gratuite. C'était devenu invivable : j'ai eu 7 cambriolages ! Ici, c'est le calme. Les gens savent prendre le temps. Je gagne moins d'argent, mais j'ai aussi moins de besoins". Les gens. En semaine, des ouvriers du bâtiment, "parce que beaucoup de maisons sont reprises par des étrangers qui y font faire des travaux de restauration". Le week-end, des gens du coin ou des retraités, "qu'il faut choyer avec une carte améliorée". L'auberge porte un nom emblématique pour la commune : "Le chou de Magnat". Toute une histoire qui traduit autant qu'elle scelle les liens entre les habitants. L'association du Chou de Magnat, c'est deux grandes fêtes, l'une en mai,

l'autre en octobre. C'est le projet de se transformer en confrérie. C'est aussi celui d'aller à Saint-Petersbourg en 2004, parce que le chou de Magnat vient de là-bas : un chou "qui résiste au froid".

Comme le chou de Magnat, l'auberge éponyme résiste au froid. Les prévisions qu'on avait faites à Marc Baillon sont dépassées : "20 couverts par jour en moyenne depuis l'ouverture, au début de l'été. On m'avait dit que j'en ferais 7. Le tourisme y est

pour beaucoup, et puis on a eu un sacré coup de pouce des élus. Mais je pense que je prendrai quelqu'un pour la prochaine saison estivale". Pour le maire, cette réussite justifie les 110.000 € investis par la municipalité (dont une subvention et une avance remboursable du Conseil Général, plus une subvention du ministère de l'Intérieur ramenée par le Sénateur). Comme se justifie l'autre réalisation municipale, à quelques dizaines de mètres en contrebas de l'auberge : la station-service automatique. Ce service, tous les habitants du secteur en profitent. Il suffit d'une carte bancaire. "L'essence y est au prix d'une station normale. On ne fait pas de bénéfice, on équilibre. Il paraît que d'autres communes veulent y venir". Lucien Mestat l'a dit simplement, sans effet de style. Son vrai souci, l'église, l'agite un peu plus. "Une vraie cathédrale, construite pour les 1.800 habitants que comptait Magnat au début du siècle. On n'est plus que 200... "Six tranches de travaux à prévoir pour un total d'environ 1,5 million € (10 MF). Mais, ça, c'est une autre histoire.



L'auberge du Chou de Magnat fait sa vingtaine de couverts de moyenne depuis l'ouverture, au début de l'été dernier.



"On voulait changer de vie"

SICLER : un partenaire de plus

Le secrétariat d'information des collectivités locales et régionales (SICLER) a été créé en 1969. Cette association s'est donné pour mission de détecter des projets communaux de développement économique dans les zones rurales.

La première réalisation concrète du SICLER dans le département remonte à 1991, avec la reprise de la boucherie - charcuterie - épicerie - primeurs - crèmerie de Pionnat.

Le Conseil Général a signé en 1997 une convention de partenariat avec le SICLER, qui devait déboucher sur la réalisation de 10 installations d'entreprises artisanales ou commerciales. L'objectif a été atteint en 2000.

Cette collaboration a repris en 2001 et s'est accentuée. Nouvelle convention signée en juillet 2001 pour 10 installations et objectif atteint au printemps 2002. Le Conseil Général a signé dans le courant de l'année 2002 une nouvelle convention portant sur 10 installations sur la période 2002-2003.

À chaque fois, le Département débloque un crédit. La convention signée en 2002 présente la spécificité de favoriser une coopération plus étroite avec les structures intercommunales du département à qui il sera demandé un accompagnement financier équivalent à celui du Conseil Général.

L'enveloppe départementale s'élève à 30.500 €. Chaque collectivité territoriale qui bénéficiera de l'intervention du SICLER devra signer une convention type qui l'engagera à une dépense de 3.050€ selon la nature du projet. Il s'agit évidemment de rendre cette collaboration complémentaire avec le système des aides départementales pour l'installation des services et commerces de première nécessité (voir par ailleurs). De plus, un comité de suivi permet d'associer les compagnies consulaires (CCI, Chambre de Métiers, Chambre d'Agriculture) et les élus concernés par les projets.

Jenny et Didier ont quitté leur Pas-de-Calais natal pour Bellegarde-en-Marche, où ils ont repris la boulangerie - pâtisserie - épicerie. Entre la boutique près de l'église et les tournées dans les villages, ils n'ont pas le temps de regretter. Pas l'envie non plus.



À Bellegarde-en-Marche, Jenny et Didier n'ont pas forcément "ralenti", mais ils ont l'impression de travailler "pour quelque chose".

"C'est pas nous qui avons choisi la Creuse, c'est elle qui nous a choisis !" Jenny et Didier ont voulu faire "le grand saut". Mais l'envie d'un ailleurs ne suffit pas. Il faut trouver les bons interlocuteurs au bon moment pour accepter de quitter sa terre natale, ses parents, ses quatre enfants, ses quatre petits-enfants.

À Calais, Jenny et Didier formaient ce qu'on appelle un "couple installé". Elle travaillait dans un grand magasin de prêt-à-porter masculin. Didier, pâtissier pendant une dizaine d'années, avait bifurqué vers une entreprise de produits chimiques et gravi les échelons en même temps qu'il s'était construit un drôle de CV : DEUG de chimie et diplôme d'ingénieur biologiste dans le même bagage que le CAP de pâtissier. "Il y a deux ans, on a commencé à avoir envie de changer d'air, de changer de vie. On voulait ralentir un peu". Pas encore le ras-le-bol, mais une certaine lassitude. La course folle du quotidien qui n'en finit jamais, l'espace qui semble se réduire à l'ombre des grands immeubles, le chômage qui gagne du terrain, l'insécurité qui rôde.

Un courrier à Jean-Pierre Pernaut, pour voir. Le grand prêtre télévisuel de la France rurale ne s'occupe déjà plus des reprises de commerces à la campagne mais répond quand même et fournit quelques bonnes adresses.

"On n'était pas pressés, c'était juste une envie qui prenait forme. Il a fallu que je perde mon boulot et qu'on prenne Internet. Là, tout est allé très vite". Jenny ne vendra plus de vêtements. Didier, lui, s'apprête à quitter les produits chimiques pour retourner à ses premières amours pâtisseries. En 7 mois, pas un de plus, tout bascule. Après les premiers contacts avec Transcommerce et la chaîne Demain !, puis une présélection sur Internet de cinq affaires à reprendre correspondant à leur budget, la Creuse enlève rapidement leur décision. "On n'avait vraiment aucune idée de la région où on irait. Il y avait des possibilités dans l'Est, en Charente, en Vendée. Mais, entre l'ancien propriétaire, le notaire et la Chambre de Métiers, c'est en Creuse qu'on a eu les meilleurs contacts".

En débarquant dans leur boulangerie - pâtisserie - épicerie de Bellegarde-en-Marche, en juillet dernier, Jenny et Didier ont plongé directement dans le bain, avec l'aide du personnel qu'ils ont conservé (2 personnes). "On a été un peu surpris parce que l'été, la clientèle est multipliée par dix. L'été prochain, d'ailleurs, on prendra sûrement quelqu'un".

Le plaisir des tournées dans les villages

Et puis Jenny, qui fait les tournées dans les villages, a découvert les routes creusoises, leurs virages, leurs villages au bout des lignes courbes. "Ça va, maintenant, j'ai mes repères". Ils n'ont pas forcément "ralenti", avec la boutique ouverte du matin au soir sans coupure entre midi et deux heures. Mais l'impression de vitesse n'est pas la même. Question de relations entre les gens. "On a été bien accueillis, les gens sont vraiment trop bien, ici. Quand je fais les tournées, j'éprouve un vrai plaisir au contact des gens. Et puis, cette confiance ! Si quelqu'un n'est pas là, la porte est ouverte, je pose le pain ou les courses dans la cuisine. On avait perdu l'habitude de ces relations-là".

Jenny et Didier ne regrettent rien de leur choix. Ils travaillent "pour quelque chose". Et si la famille est un peu loin, ils ont trouvé une solution : la faire venir. Jean-Pierre, sa femme et leurs enfants sont arrivés à leur tour à Bellegarde, pour reprendre l'Auberge du Franc Alleu. ■



Jenny ne laisserait ses tournées dans les villages pour rien au monde : "On avait perdu l'habitude de ces relations-là".

Ils accueillent

Conseil Régional : le service accueil du Conseil Régional du Limousin informe et conseille dans leurs premières démarches les porteurs de projets et les met en contact avec les opérateurs techniques et les acteurs locaux.

Tél. : 05.55.45.19.21.

accueil-promotion@cr-limousin.fr
www.enlimousin.com

Agence Régionale de Développement (ARD) : elle informe les porteurs de projets dans les secteurs de l'environnement, de l'export, des technologies d'information et de communication, et met en relation les créateurs d'entreprises avec les partenaires locaux publics ou privés qui faciliteront la réalisation du projet.

Tél. : 05.55.45.18.30.

CCI de la Creuse : au même titre que l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie de la région Limousin, la CCI de la Creuse accueille et accompagne dans leur projet les créateurs et repreneurs d'entreprises commerciales et industrielles. Au travers du réseau Transcommerce, elle propose des opportunités d'entreprises à reprendre.

Tél. : 05.55.51.96.60.

www.transcommerce.com

Chambre de Métiers de la Creuse : là encore, une action commune aux différentes chambres de Métiers de la région Limousin. Au travers du réseau ARTER, l'équivalent de Transcommerce dans l'artisanat, elle propose des opportunités d'entreprises à reprendre.

Tél. : 05.55.51.95.30.

www.crm-limousin.fr

La chaîne Demain ! : Demain ! est une chaîne de télévision interactive dédiée à l'emploi, la formation et la création - reprise d'entreprises. Elle dispose d'une base de données sur les offres de reprises. Elle diffuse des reportages quotidiens sur des initiatives en milieu rural et donne des outils à tous ceux qui veulent quitter la ville ou à ceux qui vivent à la campagne et veulent trouver de bonnes idées.

Tél. : 05.55.70.52.52.

www.demain.fr

➔ ENFANCE - FAMILLE

Une passerelle vers la vie

La "classe passerelle" de Bourgneuf, c'est l'application directe d'une action inscrite au Schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille adopté au printemps dernier. Où il s'agit d'aider l'enfant à faire ses premiers pas dans la vie sociale.

On n'entre pas dans la vie par effraction. On apprend, on s'intègre. C'est un long chemin, qui commence dès la petite enfance et, donc, se prépare. Toute l'idée des "classes passerelles", une des mesures prévues au Schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille adopté le 19 avril 2002 par le Conseil Général, est dans ce travail en amont.

Lieux d'accueil adaptés aux enfants de moins de 3 ans, les "classes passerelles" devront servir de support aux actions de prévention, de mise en œuvre des actions décentralisées (bibliothèque) et d'aide à la parentalité. En clair, elles devront accompagner le jeune enfant dans un apprentissage précoce de la vie sociale tout en épaulant ses parents.

La convention signée à Bourgneuf (*) pour la création d'une "classe passerelle" est donc l'application directe sur Bourgneuf d'une action du "Pôle Enfance – Famille" inscrite au Schéma Départemental (voir encadré). Elle l'est plus encore dans la mesure où elle répond à une des conditions posées pour la mise en place de ce type de structures : s'appuyer sur un territoire pertinent prenant en compte la population, ses besoins, ses contraintes de déplacement.

Partenariat territorial

Située à l'école maternelle Camille-Riffaterre, en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire), cette classe vient en complément du lieu d'accueil enfants – parents du centre AGORA de Bourgneuf et prolonge ainsi une réalité déjà vécue sur le terrain. C'est notamment le cas avec le relais assistantes maternelles, qui permet la mise à disposition de nouveaux modes de garde au plus près des besoins de la population

locale. La "classe passerelle" de Bourgneuf est la première manifestation d'un partenariat territorial permettant la liaison, le travail de mise en commun des "savoirs" des professionnels de la petite enfance et des personnels de l'Éducation Nationale sur un mode contractualisé.

Cette traduction dans les actes d'un axe fort du Schéma départemental met en exergue une méthode, une volonté d'écoute pour répondre au mieux aux attentes et besoins des familles. En effet, outre le travail en partenariat, la "classe passerelle" de Bourgneuf va bénéficier de la mise en commun des moyens de tous les acteurs de la convention, qu'ils soient associatifs ou professionnels.

Elle va permettre de coordonner des actions conduites dans le cadre de la petite enfance avec comme objectifs :

- d'améliorer la socialisation des enfants ;
- de préparer avec les parents, les professionnels, l'entrée en classe maternelle ;
- de prévenir l'échec scolaire ;
- d'accompagner et de soutenir de jeunes enfants dans des conditions d'apprentissage structurantes.

Au-delà de la classe passerelle, c'est donc un projet global qui s'est mis en place à Bourgneuf, prenant en compte l'enfant dans sa dimension la plus large possible avec un projet négocié et fédérateur. C'est cette méthode qui devra présider à la mise en place de structures analogues dans d'autres points du territoire creusois, avec un seul objectif : faire de ce département un territoire de solidarité dès le plus jeune âge.

(*) Cette convention réunit la municipalité de Bourgneuf, l'association AGORA, l'Inspection Académique, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général.



Le centre AGORA de Bourgneuf s'était déjà engagé dans de nombreuses actions sociales de proximité touchant à la petite enfance et à la famille. Avec la création d'une "classe passerelle", c'est un projet global qui s'est mis en place afin de favoriser l'entrée dans la vie sociale des tous petits.

Objectif : prévention précoce

Le schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille est un outil destiné à recueillir des informations, à coordonner une politique permettant d'appréhender les mutations et évolutions de société dans le domaine de la famille avec comme priorité de répondre par des mesures adaptées et innovantes, aux questions de la population et plus particulièrement des familles.

Fruit d'un travail de concertation entre les services sociaux du Conseil Général et les différents partenaires associatifs du département, le schéma départemental comporte trois pôles de compétences : pôle Enfance – Famille, pôle Enfance en danger et pôle Jeunesse. S'y ajoute un quatrième volet qui leur est commun à tous, le pôle Organisation, destiné à permettre un travail d'échange d'informations et de mutualisation des moyens entre les différents partenaires institutionnels (Justice, Éducation Nationale, DDASS, Caisse d'Allocations Familiales, associations, etc.).

Dans le cadre du pôle Enfance, plusieurs mesures concernent la petite enfance, avec un objectif prioritaire : la prévention précoce. Parmi les différentes mesures envisagées, on notera plus particulièrement :

- Renforcement de la prévention dès la maternelle. Le service de PMI (Protection Maternelle Infantile) souhaite mettre l'accent sur les carences et les difficultés dans la relation mère – enfant dès la naissance. Un travail d'information au sein même de la maternité dans un cadre formel et conventionnel va se réaliser.
- Aide à la formation des personnels de la petite enfance autour de la mise en place des Contrats Enfance.
- Promotion et développement des réseaux de parentalité.
- Création de "classes passerelles" (voir article).

Et aussi...

CONSEIL GENERAL DES JEUNES : ÇA SE PRECISE

L'une des actions prévues au titre du "Pôle Jeunesse" du Schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille concerne la création d'un Conseil Général des Jeunes organisé avec l'ensemble des collèges du département. Au cours du premier semestre 2003, une vaste opération d'information des professeurs et des élèves, s'appuyant notamment sur une exposition réalisée par l'ANACEJ (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes), va permettre de préparer la mise en place de cette instance départementale d'éducation à la citoyenneté et à la chose publique.

Le Conseil Général des Jeunes, au sein duquel tous les collèges du département seront représentés par un élève de 3ème (titulaire) et un de 4ème (suppléant), devrait ainsi connaître ses élections en septembre 2003, en même temps que les élections des délégués de classes.

BIENTÔT LE MOIS DE L'INTERNET

Il y a un an, l'Agence régionale de Développement (ARD) avait organisé la première édition du "Mois de l'Internet en Limousin". Cette manifestation, qui a connu un fort retentissement dans la région et au-delà, avait pour objectif de valoriser la dynamique Internet du Limousin, d'identifier les acteurs et d'offrir un cadre propice à la créativité et à l'innovation pour l'organisation de manifestations dédiées à l'Internet et au multimédia. L'ARD du Limousin reconduit cette opération du 1er au 30 mars prochain. Il

s'agira une nouvelle fois les savoir-faire régionaux créatifs, pédagogique, festif, professionnel. Des conférences, des journées de formation des concours en ligne, des soirées événements, des ateliers interactifs, des soirées ouvertes des Points Multimédia, etc. Une grande fête des internautes limousins qui commencera par le Mois de l'Internet créatif : 24 heures de compétition pour la création d'



Et aussi...

COLLEGE DE PARSAC : UN PEU DE RETARD

Afin de répondre aux besoins des collégiens de Parsac, le Conseil Général a lancé un programme de travaux de création de salles de cours et d'un préau, pour un coût de 660.000 €. Le lancement de ce chantier a malheureusement connu un certain retard. Pour bénéficier de la délivrance d'un permis de construire, obligation est, en effet, faite d'installer un ascenseur qui permettrait l'accès à l'étage supérieur aux élèves handicapés. Même si aucun élève handicapé ne fréquente le collège de Parsac et bien que le futur collège de Boussac tout proche répondra aux normes d'accessibilité, le Conseil Général a dû prévoir un programme supplémentaire de 50.000 €, afin de débloquer le projet du collège de Parsac. Le permis de construire devrait maintenant être délivré et les travaux prochainement pouvoir commencer afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux élèves.

TROIS CHAMPIONS DU MONDE À L'HONNEUR



En complément de la politique de soutien aux sportifs de haut niveau du Conseil Régional, le Conseil Général a une politique de soutien aux sportifs de bon niveau, en l'occurrence des athlètes n'ayant pas encore atteint le plus haut niveau dans les disciplines de premier plan ou l'ayant atteint dans des sports ne faisant pas partie des disciplines olympiques. À travers un système de bourses appelé fonds départemental pour les sportifs de bon niveau, le Conseil Général a ainsi aidé 24 athlètes creusois, pour un montant total de 14.750 €, au cours de l'année 2002. Parmi ces sportifs, trois sont devenus champions du monde, une première dans l'histoire sportive du département : Thibaut Barth (pêche au coup), Julien Dubac (enduro moto) et Marie-Christine Epaud (cani-cross). Ils ont été honorés par le Conseil Général au cours d'une amicale réception organisée en décembre dans la chapelle de l'Hôtel du Département (notre photo).



Après d'importants travaux de terrassement, le chantier du nouveau parking du collège Martin-Nadaud permettra de livrer un espace totalement sécurisé aux abords de l'établissement.

➔ COLLÈGE MARTIN-NADAUD

Aller en cours en toute sécurité

Profitant des travaux de réalisation d'une nouvelle voie de liaison entre l'avenue Cassin et l'avenue du Berry, un parking verra le jour au printemps prochain à proximité du collège Martin-Nadaud de Guéret. Le Conseil Général entend ainsi sécuriser l'entrée et la sortie des élèves qui fréquentent l'établissement.

Entre l'interrogation que l'on n'a pas trop révisée qui mobilise toutes les discussions et les commentaires sur la série télévisée du moment, la rentrée en cours des collégiens du département participe quotidiennement des mêmes rites. Mais on n'a pas toujours le sens en éveil quelques minutes à peine après le petit déjeuner. On n'est d'ailleurs pas plus attentif en fin de journée, quand sonne l'heure de la sortie. A Guéret, les discussions vont ainsi bon train de part et d'autre de l'avenue René Cassin. Mais, que la cloche annonce le début des cours ou signale leur fin, les élèves du collège Martin-Nadaud rencontrent une circulation automobile plutôt dense, cette voie constituant une des principales entrées de la ville. En dépit de la matérialisation bien visible des passages protégés et de la présence régulière d'agents de la circulation, les risques d'accidents sont alors malheureusement bien réels. C'est donc pour répondre au souci de sécuriser l'accès des élèves à l'établissement que le Conseil Général a décidé, il y a deux ans, de lancer les études afin de réaliser un par-

king tout à côté du collège.

Il s'agit de créer une aire de stationnement circulaire, d'une capacité de 48 places pour les véhicules et de deux arrêts pour les autocars. Cet équipement est aujourd'hui en cours de réalisation. Il a été intégré dans un projet plus vaste, dont la ville de Guéret est le maître d'ouvrage, et qui consiste à ouvrir une nouvelle voie de liaison de 400 mètres de long entre l'avenue René-Cassin et l'avenue du Berry.

Ce grand chantier, qui en est au stade des opérations de terrassement, devrait permettre de désenclaver les commerces de l'avenue du Berry et de compenser la fermeture d'une bretelle d'accès en provenance de la RN145, à la suite du doublement de celle-ci. De part et d'autre de la future voie de liaison, la ville de Guéret a par ailleurs décidé de faire entièrement viabiliser

les terrains afin de réaliser une zone d'activités de trois hectares environ.

C'est là que l'on trouvera le parking du collège Martin-Nadaud. Une fois les travaux achevés, les collégiens ne traverseront plus l'avenue René-Cassin. Ils seront déposés ou pris en charge par leurs parents dans un espace clos, sécurisé, bien éclairé. De même, des emplacements réservés aux transports en commun seront intégrés à ce nouvel environnement qui sera relié directement à l'établissement par un accès piétonnier prévu à l'intention des élèves de Martin-Nadaud.

La fin des travaux est envisagée pour le printemps prochain. Ce chantier d'envergure aura coûté un peu plus de 1,2 millions €, dont environ 300.000 € du Conseil Général pour la réalisation du parking et de ses aménagements.

On pourra alors continuer à refaire le monde entre copains, en toute insouciance... et en toute sécurité. ■

Et aussi...

RN141 : VIRAGE RECTIFIE SECURITE ASSUREE



D'importants travaux de sécurité ont été entrepris ces derniers mois sur la RN141, dans le sud du département. Il s'agissait de rectifier un virage au lieu dit "La Croix des Vergnes" sur les communes de Néoux, Saint-Pardoux et Saint-Alpinien. Lancés au début du mois de septembre, les travaux financés dans le cadre du Plan Régional d'Aménagement de Sécurité, un volet du Contrat de Plan entre l'Etat et la Région, se sont achevés le 15 novembre. Lors de cette opération de sécurité menée sur l'ancienne "route de la montagne", un carrefour a également été aménagé entre la RN141 et la route départementale n°19, en direction de Bellegarde-en-Marche.

14

SAVOIR CIRCULER EN HIVER

C'est peut-être parce que l'on s'amuse souvent à dire qu'il n'y a plus de saisons qu'on est pris au dépourvu quand l'hiver vient vraiment. Brouillard, neige, verglas, autant de pièges qu'il est possible de maîtriser en respectant un minimum de règles. Deux plaquettes éditées l'une par le ministère de l'Équipement, l'autre dans le cadre d'un partenariat entre la Direction départementale de l'Équipement et le Service des Routes du Conseil Général, donnent des informations très utiles. La première rappelle les principaux conseils de prudence pour pouvoir rouler en sécurité par très mauvais temps. La seconde explique les différents niveaux de services mis en place en cas d'enneigement ou de verglas sur les routes du département et donne tous les numéros de téléphone utiles.

Pour se procurer ces plaquettes d'information, se renseigner à la DDE (05.55.51.69.00), au Conseil Général (05.44.30.23.23) ou à la subdivision de l'Équipement la plus proche de votre domicile.

→ ROUTES DÉPARTEMENTALES

Tailler la route, mode d'emploi

La Creuse, c'est 4263 kilomètres de routes départementales, soit environ la distance aller - retour qui sépare Guéret de Saint-Pétersbourg ! Chaque année, le Conseil Général s'attache à améliorer ce vaste réseau de communication pour répondre aux attentes des usagers et renforcer la sécurité routière.

Attention travaux". Le fameux panneau est connu de tous les automobilistes. Bien peu, en revanche, savent ce qu'il recouvre en terme d'études, d'enquêtes, de plans et de marchés. Les travaux de renforcement des chaussées entrepris chaque année sur les routes départementales et surtout la construction de nouvelles voies de communication obéissent, en effet, à des règles bien établies qui peuvent parfois rendre

les procédures longues et un peu complexes. Lorsqu'on améliore le réseau routier, il convient d'abord d'analyser le territoire et ses contraintes topographiques, géologiques ou bien encore hydrologiques. C'est là une opération primordiale pour évaluer l'impact des futures réalisations sur l'environnement et le réduire au minimum, au regard notamment des lois en vigueur sur le bruit ou sur l'eau. Ce volet préalable comprend aussi l'estimation globale

du coût de l'opération, ainsi que les éventuelles procédures d'acquisitions ou d'expropriations. Pour tous les travaux entrepris sur les routes départementales, le Conseil Général est le maître d'ouvrage, c'est-à-dire celui qui passe commande des marchés. La Direction de l'Aménagement et des Transports (DAT) est le maître d'œuvre, c'est-à-dire celui qui organise la conduite des travaux, de la surveillance à la réception, avec le concours des services de l'Équipement (mis à la disposition du Département dans le cadre d'une convention). Les travaux sont généralement conduits de la même manière et dans l'ordre suivant : terrassement, assainissement, pose des matériaux qui vont constituer la chaussée jusqu'au béton bitumeux. Viennent ensuite les finitions : installation des équipements de type glissières de sécurité, signalisations et aménagements paysagers.

Procédures longues mais nécessaires

Pour les très gros travaux de voirie, c'est-à-dire pour les opérations dont le montant est d'environ 2 millions d'euros, une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est nécessaire, et ne peut intervenir qu'après une enquête publique. Celle-ci débute par une phase de concertation réunissant l'ensemble des parties concernées : représentants du Département, maires, riverains (agriculteurs, particuliers, etc.). Au cours du déroulement de l'enquête publique, le dossier est disponible en mairie et la population est invitée à formuler son avis sur un registre. Les remarques exprimées serviront à réaliser le rapport pour avis du commissaire enquêteur, le dossier étant ensuite soumis à la Préfecture pour déclaration d'utilité publique. Ce n'est qu'après la DUP que la collectivité



Avant la pose d'enrobé, les étapes préalables à un chantier routier sont nombreuses. Dans certains cas, les procédures peuvent allonger considérablement le délai entre la décision de réaliser une opération et sa réalisation effective.

peut lancer les appels d'offres qui permettront de choisir les entreprises proposant les meilleures conditions d'exécution des travaux. Là encore, des délais sont à respecter pour permettre aux candidats de faire leurs offres de services. Une fois les entreprises choisies, les travaux peuvent alors démarrer. Pour ces grosses opérations, des études préalables sont bien évidemment nécessaires. En Creuse, entre deux et cinq opérations de ce type sont soumises à cette procédure chaque année. "Nous essayons toujours d'acquiescer le terrain à l'amiable avec les propriétaires, précise-t-on à la DAT. Dans ce cas, entre la prise de décision et la réalisation des travaux, il faut compter environ cinq ans". Une DUP est également nécessaire en cas d'expropriation et là, les délais peuvent s'allonger considérablement. Entre le projet et la livraison des travaux, il peut alors s'écouler jusqu'à dix ans ! Certains se plaignent parfois de la lenteur des travaux. En réalité, elle est plus liée aux procédures qu'aux chantiers proprement dits. Mais ces procédures permettent d'harmoniser les intérêts particuliers et ceux de la collectivité, de donner un cadre légal donc indiscutable à tout chantier. ■



Le chantier de la RD3, entre Royère-de-Vassivière et le Lac, est le plus marquant de l'exercice 2002.

Petite idée des prix

Le coût des opérations de voirie pour la collectivité justifie également que les procédures soient si contraignantes et respectées à la lettre. Construire un carrefour giratoire coûte environ 200.000€ ; élargir un kilomètre de route départementale revient à 150.000€.

7,5 millions € en 2002

En 2002, les différents investissements routiers du Conseil Général auront représenté environ 7,5 millions€. Outre les nombreuses opérations d'amélioration de la sécurité, notamment sur la RD942 sur le secteur Sainte-Feyre - Ahun - Lavaveix-les-Mines, plusieurs gros chantiers ont été lancés dans le département. Le plus marquant est l'aménagement de la section de la RD3 entre Royère-de-Vassivière et le Lac de Vassivière. Ces travaux programmés en deux tranches seront achevés au printemps 2003 ; ils s'élèvent à 1,2 millions€, pour 2,8km de voie nouvelle qui contribueront au confort des habitants et au développement de l'activité touristique sur le secteur. Rappelons également le chantier tant attendu de consolidation de la digue de La Chapelle Saint-Martial (RD13) achevé l'été dernier et celui entamé à l'entrée nord de La Courtine (RD982) pour mettre hors gel un tronçon vital pour l'économie locale.



15

SITE DE BRIDIERS

Une nouvelle jeunesse



Depuis son éperon culminant à 417 mètres, la Tour de Bridiers domine la cité sostranienne.

■ La restauration du donjon devrait être terminée l'été prochain.



uterraine, connaît une nouvelle jeunesse. vaux de nettoyage, de débroussaillage et ment menés depuis une dizaine d'années ire d'un chantier d'insertion, ce haut lieu eux de l'histoire creusoise devrait ouvrir ses portes au public dès l'été prochain.

es lustres et les ideurs d'antan. u'il y a dix ans, e Romeuluère, directeur de la Souterraine, et e Béguin se lan- l'aventure, la Bridiers fait pâle château fort du i domine la cité e depuis son lminant à 417 ne reste plus jon et quelques nceinte, perdus ousaille et à moi- lis sous des mon- terre.

tier est immense, olonté de redon- à ce site unique tainement plus n 1992, le renou- site de Bridiers opération unique usin. Elle devient e, avec l'aide de unicipalité de La erraine proprié- e des lieux, un

chantier d'insertion, accueillant des stagiaires dont certains ont déjà entrepris des fouilles archéologiques sur la RN 145 et qui ne vont pas ménager leur peine pour redonner vie au château.

" Aujourd'hui, indique Jean-Philippe Béguin, le responsable du chantier, douze stagiaires en Contrat Emploi Solidarité et répartis en deux équipes travaillent la semaine à Bridiers ". Chantier d'insertion agréé et financé en grande partie dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion, Bridiers est l'une des rares opérations de ce type qui dure depuis si longtemps.

Plus d'une centaine de stagiaires en dix ans

"Les stagiaires sont formés à la maçonnerie, aux métiers de l'environnement mais aussi à l'archéologie le temps d'une initiation à l'abbaye de Prébenoît, poursuit Jean-Philippe Béguin. Depuis quelques mois, trois jeunes filles ont rejoint l'équipe. Elles travaillent comme les autres sta-

giaires et c'est vraiment un plus dans le chemin de l'insertion".

Depuis dix ans, plus d'une centaine de stagiaires sont venus travailler sur le chantier, parmi lesquels un bon tiers ont retrouvé du travail, illustration des possibilités de "reconstruction" personnelle pour les participants. Des exemples, Jean-Philippe Béguin pourrait en citer à foison : ce jeune devenu chauffeur routier et qui, au retour d'un voyage en Europe, s'arrête à Bridiers pour dire un petit bonjour ; ou encore ce couple désormais installé dans la restauration à Moulins.

Après dix années d'effort, le château de Bridiers connaît une nouvelle jeunesse. On a laissé aux chèvres Roves, une espèce en voie de disparition importée par les Phéniciens, et aux ânes du Poitou le soin d'entretenir les pentes et les taillis du site, pour mieux se consacrer à la valorisation de la pierre. On remonte les murets, on nettoie les parties communes, là où il y a sept cents ans s'affairaient seigneurs et paysans.

"Après les travaux entièrement menés par des entreprises spécialisées, la restauration du donjon devrait être terminée l'été prochain, annonce Jean-Philippe Béguin. Ensuite, pour ce qui concerne le chantier d'insertion, on s'attaquera à la fouille des latrines, véritable mine de renseignements sur la vie au Moyen Âge, puisque l'on y jetait un peu de tout, de la vaisselle ébréchée ou des

objets devenus inutiles". Pour l'heure, c'est la préparation des jardins qui mobilise les stagiaires. Sur un peu plus de 5000 m², on façonne un potager médiéval sur des plessis en châtaignier où seront cultivées les espèces anciennes comme les courges, les panais ou les lentilles, et un jardin plus contemporain dans lequel on retrouvera les variétés de légumes plus récentes telles que pommes de terre ou tomates. "Au départ, avoue Jean-Philippe Béguin, le jardin n'était pas ma passion, et puis petit à petit je me suis laissé prendre au jeu".

Une passion qu'il réussit à communi-

quer avec enthousiasme à ses stagiaires. Jérôme par exemple, peintre en bâtiment de formation, apprécie le travail entrepris sur le chantier : "Il y a une bonne entente, on travaille en plein air, et puis ici on est polyvalent. On s'occupe de tout, de la

maçonnerie, du jardinage, des bêtes,..."

Le chantier de Bridiers fourmille de projets. Jean-Philippe, qui est également sculpteur, va enseigner aux stagiaires la manière de fabriquer des jeux anciens comme les quilles ou les marelles. On parle d'installer une serre, de planter des rosiers anciens et des arbres fruitiers...

Dès l'été prochain, passionnés d'histoire, amoureux de la nature, si votre route passe par Bridiers, n'hésitez pas à faire un détour sur le site. Rien que pour le bonheur des yeux... ■

"Ici on est polyvalent"

Les clés du PDI

En 2002, le Programme Départemental d'Insertion (PDI) adopté en séance plénière par le Conseil Général s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur 1,8 million € environ.

Le PDI reconduit la plupart des actions d'insertion existantes et quelques actions nouvelles appelées à répondre à deux objectifs stratégiques :

- Favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires ;
- Développer les outils et moyens nécessaires pour répondre aux problèmes périphériques à l'insertion.

Ce second objectif comporte deux volets : les actions individuelles (aides à la mobilité, secours, bourses d'insertion, etc.) et les actions collectives. Le Programme Départemental d'Insertion recouvre, en effet, aussi bien des actions d'alphabétisation que des actions d'accompagnement individualisé à la santé et à l'accès aux soins, des actions d'insertion professionnelle et sociale, d'aide aux devoirs, d'accompagnement des bénéficiaires du RMI sur des missions de travail, etc.

A titre d'exemple, le chantier d'insertion du site de Bridiers est financé dans le cadre du PDI à hauteur de 30.000 €, avec notamment une participation du Fonds Social Européen de 5.600 €.



On remonte les murets, on nettoie les parties communes, là où il y a 700 ans s'affairaient seigneurs et paysans.

IUP VALORISATION DU PATRIMOINE RURAL



Notre passé, c'est leur avenir

L'Institut Universitaire Professionnalisé "Valorisation du patrimoine rural" de l'Université de Limoges a une antenne au lycée agricole d'Ahun. Une formation qualifiante et originale qui prépare à un métier d'avenir en s'appuyant sur la réalité d'un territoire.

Une université à la campagne ? N'exagérons pas. Mais un "morceau" de vie universitaire plongé dans la ruralité, oui. Comme pour démontrer qu'il n'y a pas de fatalité, qu'une formation de pointe peut se faire à l'écart des lumières de la ville. Il faut juste trouver de bonnes raisons d'implanter des étudiants là où on croirait n'en trouver jamais.

Sur le papier, cela tombe sous le sens. "Valorisation du patrimoine rural", proclame l'intitulé de la formation proposée par l'Institut Universitaire Professionnalisé (IUP) de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de Limoges. Le patrimoine rural, forcément, c'est à la campagne. Il a pourtant fallu de l'énergie et de la persuasion pour qu'une antenne de l'établissement limougeaud voie le jour à Ahun, sur le site du lycée agricole, à la rentrée 2000-2001. En l'occurrence, le mouvement de fond enclenché en Creuse par le Pôle d'économie du Patrimoine à la fin des années 90 a eu un effet levier bénéfique. "Ça incontestablement renforcé la démarche", explique Marcel Dandaleix, le directeur du lycée agricole d'Ahun. Une démarche qui fait de l'IUP "Valorisation du patrimoine rural" une originalité dans le paysage universitaire : "Nous sommes un des très rares établissements agricoles à

avoir une convention avec l'Université. Et c'est surtout la seule formation proposant une telle articulation : partie théorique à la fac' et application pratique sur le terrain". L'établissement y a d'ailleurs puisé son slogan : "Préparé à la ville, appliqué à la campagne". En réalité, il y a aussi des cours à Ahun, sur les thèmes "Patrimoine naturel et paysager" et "Patrimoine bâti et architectural". Ces enseignements sont toutefois étroitement liés, par nature, aux sorties effectuées sur le terrain.

Au bout du chemin, il y a une licence et une maîtrise, des diplômes bac+3 et bac+4. Et, surtout, un métier d'avenir. "Nous formons des gens à devenir des agents de développement local, des animateurs ou chargés de mission du patrimoine. Les employeurs potentiels sont nombreux : collectivités, offices de tourisme, bureaux d'études, mais aussi entreprises privées spécialisées. Au printemps, nous allons conduire une enquête afin de déterminer précisément les filières et le taux d'embauche de nos diplômés. Ce qu'on sait déjà, c'est que la demande est forte. Certains étudiants n'ont même pas suivi le cursus jusqu'au bout et ont été embauchés dans la structure où ils effectuaient leur stage de fin de licence".

Cette formation universitaire à la mode creusoise s'est déjà taillé une petite réputation. Le recrutement dépasse maintenant assez largement le seul champ régional (voir par ailleurs). "Les étudiants apprécient les rencontres avec les acteurs de terrain du patrimoine. Et ces derniers les apprécient tout autant ; l'intérêt porté à leur action participe du mouvement initié dans ce département par le PEP".

Formation continue aussi

Aujourd'hui, la continuation des missions du PEP par le Service du Patrimoine qu'a créé le Conseil Général est un atout supplémentaire pour l'IUP d'Ahun : "C'est notre interlocuteur privilégié pour le projet de centre de valorisation du patrimoine auquel nous travaillons, notamment dans le cadre du programme européen Interreg IIIB". Marcel Dandaleix et sa petite équipe pédagogique (Marie Blondonnet et Jean-Luc Méloux) comptent aussi sur leur propre énergie pour développer le site d'Ahun et l'inscrire



Sur le site exceptionnel du lycée, ses 365 ha entre forêts et étangs, à côté des filières plus traditionnelles des métiers de l'eau, des services et de l'agriculture, l'antenne creusoise de l'IUP "Valorisation du patrimoine rural" offre une formation bac+3 et bac+4.

Et aussi...

CONCOURS COLLEGIENS DU MEMORIAL DE CAEN

Afin d'aider les collégiens à valoriser leurs connaissances en histoire et en éducation civique, le Mémorial de Caen organise un concours intitulé "Les Hercules de l'Histoire".

Ce test de connaissances et de réflexion aborde l'histoire et l'éducation civique en lien avec les programmes officiels de l'Éducation Nationale sous la forme d'un questionnaire adapté à chaque niveau de classe. En jeu, des ordinateurs multimédia, des appareils photos numériques, des encyclopédies électroniques, des livres, etc. Et une remise des prix au Sénat, à Paris, début juin.

Il est encore temps de s'inscrire (date limite le 31 janvier). Les inscriptions sont individuelles.

S'adresser : Mémorial de Caen, Service éducatif, Les Hercules de l'Histoire, BP6261, 14066 CAEN cedex 4 ;
tél. : 02.31.06.06.58. ;
email : memoeeduc@unicaen.fr

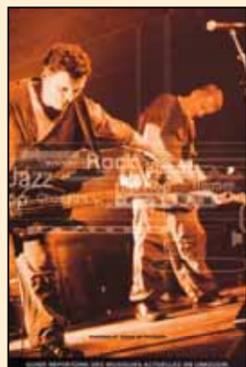
INFORMATISATION DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Dans le cadre de la modernisation des services du Conseil Général, en particulier des structures culturelles, l'assemblée départementale a voté un crédit de 53.000€ le 16 décembre dernier. Il s'agit de confier à un cabinet spécialisé une étude permettant une évaluation financière et qualitative que représenterait l'informatisation du fonds documentaire des Archives départementales. L'objectif poursuivi est de permettre de meilleures conditions d'accès aux documents par les usagers tout en préservant, grâce à leur numérisation, certains ouvrages rares et fragiles pour lesquels les manipulations doivent être limitées.



Et aussi...

MUSIQUES ACTUELLES : DEMANDEZ LE GUIDE



Vous êtes organisateur de spectacles, professionnel ou amateur, régulier ou occasionnel ? Vous voulez contacter un artiste, un groupe ou une structure ? La réponse est dans le "Guide - répertoire des musiques actuelles", édité par RMD en Limousin. Le Réseau Musique et Danse en Limousin a pour missions, entre autres, le conseil juridique, la formation et l'information.

Prix : 5 €. Renseignements à l'ADIAM Creuse (05.44.30.24.55.).

LE CLASSIQUE "DEJANTE"



Le concert impromptu est une formation classique... mais pas classique du tout. Yves Charpentier à la flûte, Anne Chamussy au hautbois, Christophe Murer à la clarinette, Didier Velly au cor et Christophe Tessier au basson constituent un quintette à vent complètement déjanté. Avec "Nouvelles folies d'Espagne", le samedi 25 janvier, à 20h30, ils proposent leur dernier coup de tête à l'Espace de l'Ecluse.

Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).

HIP-HOP À LA "SALLE PO"



Le hip-hop, c'est désormais une tradition dans la saison culturelle guéretoise. La Compagnie Révolution de Bordeaux présentera "Triptyk" le mardi 28 janvier, à 20h30, à la salle polyvalente de Guéret. Ce spectacle en trois tableaux conclura une session de stages organisés à Saint-

Vaury et Saint-Sulpice-le-Guéretois (les 25 et 26 janvier).

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35.).

PAYS SAGE

Un peu de chaleur dans l'hiver creusois

Une bonne table du pays et de la musique. La recette des "Bistrots d'Hiver" de l'association Pays Sage est simple. Et efficace. Convivialité et dépaysement font le plein dans les auberges du sud creusois.



Musique orientale "Chez Mauricette", à Chard. C'était en décembre. Les "Bistrots d'Hiver" continuent leur tournée jusqu'en mars, avec d'autres menus et d'autres destinations musicales.

Du tango, de la musique orientale, andine ou irlandaise au bout du bout de la ruralité profonde. Et des auberges pleines à craquer, havres de chaleur et de bonheur bravant le brouillard et autres rigueurs de saison. "On dirait le sud", chantait Nino Ferrer. Mais c'est le sud creusois. Depuis les premières tentatives de 1999, les "Bistrots d'Hiver" de l'association Pays Sage sont devenues une institution. "On a dix dates cette saison, on aurait pu en faire quinze car la demande est forte", explique Alain Fauriaux, le président. À sa création, en 1989, l'association Pays Sage voulait déjà favoriser les rencontres. En ouvrant le haut pays marchois aux touristes amateurs de randonnée et de patrimoine rural. Les touristes sont venus. Et ils reviennent, notamment chaque 3^{ème} semaine de juillet pour la Fête du Chemin (*), un rendez-vous dont la formule a d'ailleurs beaucoup évolué : toujours des randonnées, toujours du théâtre de chemin, mais avec aussi des apéros concerts et des spectacles les soirs.

Un bon repas, puis un concert au pousse-café

Faire connaître la Creuse et la valoriser aux yeux des touristes, c'était la première idée. "Mais on s'est dit qu'il n'y a pas que l'été, pas que les touristes. Il y a aussi les Creusois et le reste de l'année. On s'est dit qu'il fallait réunir les gens du pays pour le faire vivre".

Les "Bistrots d'Hiver" sont nés de cette idée simple. En une recette tout aussi simple, version moderne des bals en matinée d'antan, continuation de la tradition rurale du dimanche festif : un bon repas à midi,

Pour contacter Pays Sage

Association Pays Sage,
23260 FLAYAT
tél./fax : 05.55.67.88.58.
Email : pays.sage@wanadoo.fr
Site Internet :
www.pays-sage.net

un concert à l'heure du pousse-café. Simple, et tellement efficace.

"La première fois, l'aubergiste a joué le jeu mais n'y croyait pas trop : "Personne ne va monter ici pour un concert", disait-elle. Nous ne savions pas, nous non plus, ce que ça pourrait bien donner. Et ça a marché tout de suite, l'auberge était pleine". Depuis, donc, toutes font le plein. Au prix d'une organisation quasi-professionnelle : "On assure toute la logistique, de la programmation aux moyens techniques ; l'aubergiste se concentre sur l'accueil". Au prix aussi du travail de Karine Finet, la permanente de Pays Sage, en contrat emploi jeune, et d'une grosse dose de bénévolat des 18 membres du conseil d'administration. Jeunes et moins jeunes à la même grande table de la convivialité : "Il y a un impact économique, et surtout un encouragement pour les aubergistes, notamment ceux qui sont venus s'installer pour reprendre un établissement". Jeunes pousses et vieilles tiges ondulant de concert quand le la est donné : "On a une programmation volontairement très éclectique. Et c'est vraiment un

bonheur de contribuer à faire découvrir des musiques que les gens n'iraient pas écouter ailleurs". Les "Bistrots d'Hiver", c'est à la fois des rencontres entre gens du pays et la découverte de nouveaux horizons culturels et humains. Les artistes à la table des convives avant de gagner la scène : on s'entend forcément mieux quand on a partagé le même repas. Du lien social et du lien culturel tissés dans la bonne humeur, ça doit même être, en langage technocratique, de l'aménagement du territoire...

(* Cette année, la Fête du Chemin aura lieu du 14 au 20 juillet.



Encore cinq dates au menu

- **Dimanche 26 janvier** : "Aux Berges du Lac", à Saint-Marc-à-Loubaud (réservations au 05.55.83.29.26) ; 12h00 : cassoulet, fromage et dessert (15 €) ; 15h00 : Rodrigue, chanson en français et en espagnol.
- **Dimanche 9 février** : "Au Chou de Magnat", à Magnat-l'Etrange (réservations au 05.55.67.89.95.) ; 12h00 : spécialités "chou", tourte, boudichoux (15 €) ; 15h00 : J. Taddei, J.-F. Prin et F. Coupel, chanson française, accordéon et guitare.
- **Dimanche 23 février** : "Chez Marcel", à Flayat (réservations au 05.55.67.81.14.) ; 12h00 : potée (13 €) et tarte aux pommes au goûter ; 15h00 : Los Cayapas, musique des Andes.
- **Dimanche 2 mars** : à "L'Auberge du Rocher", à Dontreix (réservations au 05.55.83.91.38) ; 12h00 : menu réunionnais ; 15h00 : Faham, musique réunionnaise.
- **Dimanche 16 mars** : à "La Ferme des Nautas", à Pigerolles (réservations au 05.55.67.90.68.) ; 12h00 : menu produits de la ferme (17 €) ; 15h00 : Suerte, jazz, musique du Maghreb, d'Europe de l'Est.

Et aussi...

VOUS VOUS LAISSEREZ BIEN FAIRE



Les Petites Faiblesses sont trois. Trois Toulousaines qui chantent à capella des textes pleins de joie et de mordant. Ces gâteries seront servies à la salle des fêtes de Saint-Vaury le vendredi 31 janvier, à 20h30. Vous vous laisserez bien faire...

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35.).

CAP PLEIN SUD

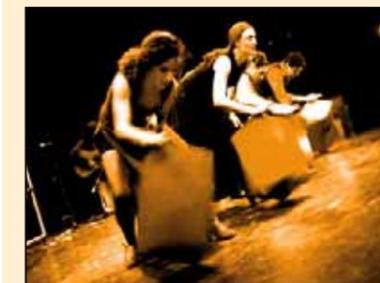
Trio Sud annonce clairement le programme : "L'équipage Sylvain Luc, André Ceccarelli, Jean-Marc Jafet est heureux de vous accueillir à destination des plages de plaisir fin et de grooves ensoleillés". Du jazz version latine au cœur de l'hiver, ça réchauffe et ça ne se refuse pas. Embarquement dans le vaisseau de l'Espace de l'Ecluse, avec l'aimable collaboration de l'association "Jazz à La Sout", le vendredi 7 février, à 20h30.

Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).

LA DANSE... ET PLUS QUE ÇA ENCORE

La Compagnie espagnole Al Badulake, c'est de la danse. Et puis du jonglage, de la musique, du chant, de l'acrobatie et plein d'instruments qui servent à la manipulation et au jeu. Avec son spectacle "Malaje", cette troupe crée un univers totalement nouveau. La salle polyvalente de Guéret en sera toute retournée le mardi 11 février, à 20h30.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35.).



Et aussi...

ORCHESTRE REGIONAL
"MADE IN USA"

L'Orchestre symphonique régional du Limousin visite tous les répertoires. Au menu de la prestation qu'il livrera à la salle polyvalente de Guéret, le jeudi 13 février, à 20h30, les grandes références de la musique américaine : une suite du célèbre opéra de Gershwin "Porgy and Bess", un concerto de Erich Wolfgang Korngold (la musique du Robin des Bois avec Errol Flynn, c'est lui) et les danses de " West Side Story " de Leonard Bernstein.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35.).

PARTEZ SUR
LA "LIGNE DE FUITE"

De la vraie création. Le théâtre d'images de Philippe Genty se nourrit de poésie et de fantastique. Suivez sa "Ligne de Fuite", elle vous emmènera au Théâtre Jean Lurçat, cet autre monde d'un soir, le samedi 15 février, à 20h30.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87.).

"MONSTRUEUSEMENT"
FANTASTIQUE

Le Théâtre de la Licorne est un cirque et sa ménagerie fantastique. Sept marionnettistes, qui sont aussi comédiens, acrobates et dompteurs, feront vivre ce "Bestiaire forain" au Théâtre Jean Lurçat le jeudi 6 mars, à 10h00 et 19h30, rien que pour les enfants, petits comme grands.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87.).

ANDY J. FOREST :
LOIN, LES RACINES

Andy J. Forest fait partie de la nouvelle génération du blues, quelque part aux frontières du jazz et de la musique de bastringue. Mais il est totalement enraciné dans la tradition des poètes voyageurs. Son carburant : les rencontres. La prochaine aura lieu à la salle des fêtes de Saint-Vaury, le jeudi 13 mars, à 20h30.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35.).

Et aussi...

FRAGMENTS D'ESPERANCE



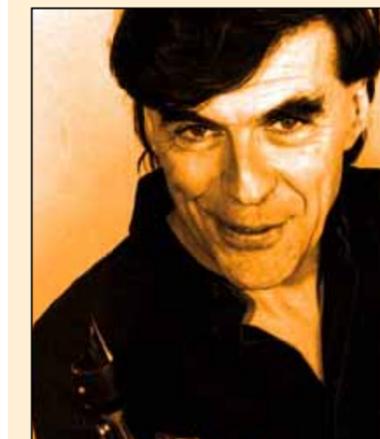
Le peuple du Chiapas se bat pour la reconnaissance de sa culture. C'est un peu de ce combat identitaire que propose "Fragments de Esperanza", un spectacle chorégraphique contemporain mêlant rythmes, chants, poèmes et images. Monté en collaboration par des artistes mexicains et français, ce spectacle investira l'Espace de l'Écluse le samedi 15 mars, à 20h30. Il sera précédé d'une semaine d'animations mises sur pied par la MJC Centre Social de La Souterraine : exposition photo (du 12 au 15 mars), semaine du cinéma mexicain, ateliers danse et théâtre avec la compagnie Isocaédre (le 14 mars).

Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).

JAZZ " MEDITERRANEEN "

Le saxophoniste et flûtiste Didier Labbe revient avec son quartet le jeudi 20 mars, à 20h30. Jazz et musiques traditionnelles méditerranéennes en fusion sur la scène du Théâtre Jean Lurçat pour le bonheur de tous ceux qui pensent que les musiques sont faites pour se mélanger.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87.).



Avant de créer une nouvelle pièce, l'indispensable travail d'expression corporelle, "car le théâtre, ce n'est pas que du texte à réciter", explique Colette Rivaud.

THÉÂTRE
Sardent :
l'art du jeu n'a pas d'âge

À Sardent, il y a une troupe de théâtre connue des amateurs, l'Ouche Théâtre, pour les grands. Il y a aussi les sections jeunesse : le "Théâtre'Ado" et le "Théâtre'Enfant", et puis "Prélude", pour les plus petits. Les planches sardentaises, un phénomène à part.

Une infirmière "piquée" de théâtre qui veut faire partager sa passion aux enfants nulle part ailleurs qu'en milieu rural. Un professeur d'arts plastiques qui pousse la porte du préfabriqué pour donner un coup de main à la confection de décors et se prend au jeu. L'histoire du Théâtre'Enfant et du Théâtre'Ado de Sardent tient beaucoup aux coups de cœur et de tête de Colette Rivaud, l'initiatrice, et Jean-Pierre Decressin, qui partage aujourd'hui avec elle la

mise en scène et la conduite des répétitions. Ce qui pouvait apparaître sympathique mais condamné par les limites de la démographie dure depuis 1985. Et croît. Et embellit. Les enfants du début sont devenus adolescents, puis adultes. Nombre d'entre eux n'en ont pas démordu et l'association s'est adaptée : à côté de la troupe adulte "L'Ouche Théâtre", les trois sections jeunesse : Théâtre'Enfant (9-12 ans), Théâtre'Ado (13-20 ans) et la petite dernière, Prélude (6-9 ans), animée par l'emploi jeune de l'association, Arnaud Rivaud.

Et l'on vient de Sardent, bien sûr, mais

aussi de Guéret ou de Bourgneuf pour apprendre à utiliser son corps, à dépasser le cinéma du quotidien pour aller chercher tout au fond de soi l'art d'offrir une émotion. "Ce qu'on leur apprend, c'est l'art d'être acteur et celui d'être spectateur. On a des sorties, notamment au Théâtre Jean Lurçat, pour un travail de lecture des spectacles. On a aussi de fréquents échanges avec des troupes d'autres régions, et même d'Outre-Mer (Réunion, Martinique)".

Les planches sardentaises se sont bâties une jolie réputation. Colette Rivaud et Jean-Pierre Decressin ne proposent pas qu'un simple atelier de théâtre, mais un vrai travail de création avec, au bout, le rendez-vous de vérité. Sur les planches, devant un public. Une création par an pour "Théâtre'Ado" et "Théâtre'Enfant". Une douzaine de représentations par an. Et puis, le rendez-vous triennal qui a assis cette réputation, celui du festival "Escapade au Pays d'Enfants sur Scène". "Le festival "Au Pays d'Enfants sur Scène" existait à Bergerac. Il permettait à des troupes de jeunes de

s'exprimer. Nous y sommes allés et avons même gagné deux fois le premier prix, qui donnait le droit d'aller nous produire au festival de Sarlat. Cela nous a aussi permis de rencontrer beaucoup d'autres troupes et quand Bergerac s'est arrêté, nous nous sommes retrouvés avec ces troupes amies pour maintenir la formule ". Depuis, "Au Pays d'Enfants sur Scène" voyage entre trois destinations et sous trois noms différents pour une même passion : "Escapade" à Sardent, "Escale" à La Rochelle et "Estrade" à Lyon. L'édition 2002 avait lieu à Sardent, en juillet dernier : 14 spectacles sous le chapiteau, 8 troupes extérieures dont une de la Réunion, plus de 4.000 spectateurs sur les 4 jours.

La prochaine "Escapade" à Sardent, c'est en 2005. D'ici là, ne ratez pas les représentations en Creuse des jeunes troupes de "Théâtre'Ado" et "Théâtre'Enfant".

Le festival "Escapade au Pays d'Enfants sur Scène" est le grand rendez-vous, tous les trois ans, du théâtre sardentais.



Pour en savoir plus

Les trois sections jeunesse du théâtre sardentais ont des séances hebdomadaires.

- "Prélude" : pour les plus petits (6-9 ans), sous la conduite d'Arnaud Rivaud, le mercredi matin (10h00 - 12h00).
- "Théâtre'Enfant" : pour les enfants de 9-12 ans, sous la conduite de Colette Rivaud et Jean-Pierre Decressin, le samedi matin (10h00 - 12h00).
- "Théâtre'Ado" : pour les jeunes de 13-20 ans, sous la conduite de Colette Rivaud et Jean-Pierre Decressin, le vendredi soir (19h00 - 21h00).
- Pour tous renseignements : tél./fax 05.55.64.57.66 ; email theatrenfant@caramail.com

JANVIER - FÉVRIER 2003

Les Rencontres pour la Creuse

2^{ème}
édition

Faire le bilan des actions, poursuivre le dialogue

Les 1^{ères} Rencontres pour la Creuse organisées en novembre 2001 avaient permis de faire un large tour d'horizon des préoccupations des Creusois dans tous les domaines touchant au développement de notre Département. Quel bilan un an après ? Quelles sont les actions réalisées depuis ? Quels ont été les obstacles rencontrés ? Les 2^{èmes} Rencontres pour la Creuse auront lieu en janvier et février 2003, à Boussac, La Souterraine, Bourgneuf, Aubusson et Guéret. Parce que l'avenir de la Creuse appartient à tous les Creusois, venez participer.

Pour tous renseignements : Cabinet du Président du Conseil Général de la Creuse

Tél. : 05 44 30 23 12

